



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion 3 mars 2022

Présent.e.s :

Pablo Albinez-Luna

Edouard Ayello

Setni Baro

Agnès Bellart

Jacques Buisson

Amala Cabranes

Laurent Debouverie

Bilal Diakhaté

Ibrahima Diawara

Octavio Espirito-Santo

Edwige Gohi

Christophe Joie

Fatoumata Kamara-Sidibe

Isabelle L'Hoir

François Lurot

Mo Mathey

Georges Porcheray

Mirella Rosner,

Hervé Sallaz

Wagui Sangare

Bernard Tran

Roger Yoba

Hugo Berthon (Mairie 20)

Romain Poulet (Mairie 20)

Amaya Cabranes (Carte
d'habitant.e.s)

Yves Leccia (Les Marmoulins
de Ménil)

Nathalie Gueriot (Les
Marmoulins de Ménil)

- Durée de la réunion : 2h05, de 19h10 à 21h15.
- Le prochain conseil de quartier se tiendra le :
 - Jeudi 7 avril 2022 à 19h Conseil de quartier (café social 7 Rue de Pali-Kao, 75020 Paris)

Ordre du jour

Organisation du conseil de quartier (retour de la réunion du 17 février)	1
Retour de la commission solidarité du 21 février	3
1) Opération Zéro chômage	3
2) Accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi	3
3) Amendes et PV jeunes.	3
4) Carte habitant-e-s 20e de l'association "Liberté, Egalité Papiers"	4
5) Un Camion pour les Marmoulins de Ménil	4
Journées de l'accueil organisée par la Maison de l'air	5
Réunion du GPO du 22 février 2022 commissariat pour le GPO	6
Rencontre maire et conseil de quartier	6
Point divers	7

Organisation du conseil de quartier (retour de la réunion du 17 février)

Les conseillers du conseil de quartier issus de la dernière élection ont souhaité faire un point sur le fonctionnement du Conseil.

Il apparaît qu'un renforcement de l'organisation soit nécessaire, notamment au travers d'un organe collectif. C'est pourquoi il est proposé de mettre en place un bureau afin d'animer collectivement le conseil de quartier et de permettre une plus grande implication de tous ses membres au travers des différentes sollicitations que reçoit le conseil de quartier .

Il semble évident que ce bureau doit être à la fois assez resserré afin de pouvoir travailler sur les dossiers à instruire en amont des conseils de quartier (comme le règlement intérieur) mais également avoir suffisamment de membres afin de permettre une participation du conseil de quartier aux nombreux événements auxquels il est convié.

Il est proposé que le conseil de quartier soit composé à la fois des nouveaux conseillers mais également des anciens, qui peuvent apporter leurs connaissances et compétences dans une gestion commune du conseil de quartier .

Il est proposé que le pilotage des commissions soit fait par des membres du bureau et qu'un binôme ancien/nouveau peut être la formule la mieux adaptée.

A qui est ouvert le bureau du conseil de quartier ? Aux conseillers élus ou tirés au sort, et aux participants assidus aux conseils de quartier.

Quel est le rôle du bureau ?

- Il organise les conseils de quartier et les commissions
- Il définit les ordres du jour
- Il anime les réunions, établit et communique les compte-rendu
- Chaque commission doit faire son compte-rendu et ne pas attendre le conseil de quartier pour inscrire ses points.

Liste des membres du bureau :

- | | | |
|---------------------|-------------------------|-----------------------|
| • Edouard Ayello, | • Mô Mathey, | • Bernard Tran, |
| • Setni Baro, | • Dominique Liffra, | • Roger Yoba, |
| • Agnes Bellart, | • Evelyne Puppo, | • Archipelia (Laurent |
| • Jacques Buisson, | • Kathrin Rousseau, | • Debouverie, Pablo |
| • Bruno Carloni, | • Hervé Sallaz, | • Albinez)), |
| • Jean-Yves Collet, | • Octavio Espirito | • La Maison du Bas |
| • Christophe Joie, | • Santo, | • Belleville (Georges |
| • Emmanuelle Joly, | • Christian Ben Tolila, | • Porcheray |

La liste n'est pas arrêtée. Chaque nouvelle candidature sera examinée par le bureau.

Qui animera le conseil de quartier ? L'animateur et le secrétaire des conseils de quartiers seront désignés à tour de rôle.

Qui peut voter ? Tous les présents aux conseils de quartier peuvent voter et participer aux décisions du conseil. Par contre les dépenses du conseil de quartier seront votées uniquement par les membres du bureau. Le bureau doit être garant du bon emploi des dépenses publiques.

Désignation des référents :

Référent au budget : Bruno

Référent commission solidarité : Christophe Joie, Octavio Espirito Santo

Référent culture : Edouard Ayello et Môme Mathey

Référent commission cadre de vie : Bernard Tran

Communication : Jacques Buisson, Edouard, Christian Ben Tolila

Réaction des participants présents au conseil de quartier :

Certains sont attachés à ce que les habitants qui viennent au conseil aient aussi le droit de vote.

Quand se réunira le bureau? A quel rythme ? C'est au bureau de le définir.

Retour de la commission solidarité du 21 février

1) Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

La Mairie du 20e se porte candidate à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), dispositif créé en France à l'initiative de ATD Quart-Monde. Ce dispositif est déjà expérimenté dans le 13e arrondissement. Dans le 20e le TZCLD sera accompagné par l'Armée du Salut. Il s'appliquera sur 2 territoires : le recrutement des volontaires se fera sur le quartier Fougères-Le Vau à l'est du 20e. Les entreprises du nord du 20e (notre quartier et le quartier Télégraphe-Pelleport) sont sollicitées pour créer des activités. La structure portée par l'Armée du Salut emploiera les personnes pour réaliser les activités proposées par les entreprises.

L'évaluation de la candidature se fera au 3e trimestre de cette année. Pour en savoir plus, le [site de la Mairie du 20e](#).

La prochaine réunion de la commission se tiendra le lundi 17 mars au local du conseil de quartier au Pavillon Carré de Baudouin.

2) Accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi

Aide à créer une association Travail avec la CAF de Paris

3) Amendes et PV jeunes.

Ces amendes et PV ont touché, durant les différents confinements, de nombreux jeunes des quartiers à l'habitat dense, mineurs ou majeurs, qui se

retrouvent face à des sommes très importantes à payer qui pèsent sur leurs familles.

L'équipe de développement locale (EDL, en charge de mettre en œuvre des projets dans les quartiers politiques de la ville) organise un groupe de travail sur cette problématique avec les acteurs du quartier (Pazapas et le club de prévention Feu Vert, notamment), le commissaire, le délégué du préfet, la Mairie du 20e. Ce groupe de travail souhaite mettre en place une permanence avec des bénévoles chargés de recevoir le public touché afin de caractériser ces différentes amendes et de préparer les interventions des avocat-e-s accompagnant cette permanence auprès du tribunal de police. Une formation des bénévoles sera réalisée par les avocat-e-s. Cette permanence démarrera prochainement après l'appel aux bénévoles.

Les personnes intéressées peuvent signaler leur intérêt auprès du conseil de quartier qui transmettra.

Georges Porcheray signale que les permanences pourraient être organisées le lundi à la Maison du Bas Belleville (5 rue de Tourtille). Actuellement Pazapas tient une permanence des droits les mardis et jeudis soir.

4) Carte habitant-e-s 20e de l'association "Liberté, Egalité Papiers"

Présentation du projet par Amaia Cabranes. La Carte d'habitant.e est une initiative de plusieurs associations et organisations politiques ou syndicales lancée dans le 20e. Il s'agit d'une carte destinée à toutes et tous, quel que soit le statut (français ou étrangers porteurs de titre de séjour ou pas) pour :

- marquer la solidarité des habitant.e.s avec les personnes venues d'ailleurs ainsi que le refus de se laisser diviser ;
- lutter pour l'égalité des droits au séjour, au travail, au logement, à la santé, à l'éducation et à la participation à la vie de la cité (droit de vote pour les élections locales) ;
- fournir une certaine protection aux sans-papiers lors des contrôles.

Une journée de diffusion de ces cartes est prévue le samedi 12 mars de 14h à 18h place Alphonse Allais

Pour l'obtenir, il suffit de fournir une photo (qui peut être faite sur place) et décliner son nom, son prénom et sa date de naissance. La carte comporte également d'un numéro de téléphone qui permettra d'alerter des avocats spécialisés dans la défense des sans-papiers.

Cette démarche a reçu le soutien de la Mairie du 20e. Il est proposé au Conseil de quartier de la soutenir également en relayant l'information.

5) Un Camion pour les Marmoulins de Ménil

Les Marmoulins de Ménil sont une association qui distribue gratuitement des fruits et légumes (et aussi des kits hygiène) récupérés dans les invendus de Rungis en luttant ainsi contre le gaspillage et en apportant une aide aux personnes dans le besoin. 22 tonnes de fruits et légumes pour 150 familles ont été ainsi distribués en 2021. Les distributions se font rue Henri Matisse et rue de Tourtille.

Le camion qui assurait les rotations Rungis-Paris est hors service. L'association n'ayant pas les moyens d'en acheter un nouveau, elle est passée par la location d'un véhicule, subventionné par la Mairie, pour 900€ par mois. Vu les coûts de cette location, l'association souhaite acquérir un camion neuf pour se conformer aux nouvelles normes environnementales de Paris. Coût à l'achat : environ 45 000 €.

Point sur les aides déjà apportées : 10 000 € en fonds propres, 20 000 € de la Fondation RIACE, 1 500 € de la Flèche d'Or. Aides attendues du Conseil de quartier Amandiers/Ménilmontant et du Conseil de quartier Saint-Blaise.

Le Conseil de quartier Belleville est sollicité pour une aide de 5 000 € sur son budget d'investissement.

Après débat, avec le soutien de la commission solidarité et sous conditions de faisabilité (devis, paiement sur facture), les membres du Conseil de quartier votent pour cette proposition à l'unanimité (19 voix pour).

Journées de l'accueil organisée par la Maison de l'air

Pendant la période d'occupation intercalaire, avant les travaux de remise en état du bâtiment de la Maison de l'Air, il est possible d'expérimenter et préfigurer la Maison de l'Air culturelle, populaire et solidaire en mettant les envies et les savoir-faire en commun.

Le Collectif Maison de l'Air propose un premier événement : LES JOURNÉES DE L'ACCUEIL à La Maison de l'Air, les 1er, 2 et 3 avril 2022.

Un appel à participation est lancé. Au cœur de Belleville, terre d'accueil, ces journées de rencontres et d'échanges entre les habitant-es issus de toutes les communautés culturelles mobiliseront les associations, artistes, lieux de vie, d'animation et d'entraide.

Pour ce premier événement intra muros dans la Maison de l'Air, une quinzaine de propositions d'associations, structures diverses et d'habitant.e.s. ont été reçues.

Le Collectif Maison de l'Air sollicite au Conseil de quartier de Belleville un financement de 600 € pour les frais d'une graphiste, d'impression d'affiches et d'achat de boissons et biscuits destinés au public et de produits ménagers.

Le financement a été approuvé à l'unanimité (19 voix pour)

Réunion du GPO du 22 février 2022 commissariat pour le GPO

Le commissaire du 20e a mis en place des groupes de travail et d'échanges appelés Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO), réunissant une fois par mois les acteurs de terrains identifiés (Police Nationale, Police Municipale, Bailleurs, ville, EDL, Conseils de quartiers, Partenaires associatifs, ...).

Le commissariat invite les habitants, via le conseil de quartier, à lui faire savoir les sujets qu'ils souhaitent être priorités.

Le 22 février, le commissariat a proposé de traiter le problème des nuisances autour de l'EHPAD Les Airelles, en particulier de la clientèle des bars le Saint Sauveur et Lou Pascalou (clients en nombre et souvent alcoolisés provoquant aussi des bagarres), de la présence de SDF et de jeunes qui fument des stupéfiants et qui dealent.

Actions proposées :

- via la DPMP (police municipale) insister auprès des instances décisionnaires de la ville de Paris pour que les deux bars, le Saint-Sauveur et le Lou Pascalou, n'obtiennent pas l'autorisation d'extension de terrasses estivales ou alors dans un format très réduit.
- Faire passer les médiateurs de la ville de Paris en début de soirée (18h-19h) pour communiquer avec le public plus jeune qui fréquente les deux débits de boissons.
- La DPMP prendra le relais en soirée pour effectuer des patrouilles.
- La Police Nationale fera aussi des patrouilles, notamment à partir de 22h.
- A cet égard des opérations conjointes, PN/DPMP, pourront être menées sur les créneaux horaires les plus chargés et les plus gênants pour la population locale.
- Une surveillance de l'épicerie de proximité sera mise en place

Une réunion se tiendra courant mars afin d'évaluer les résultats et la pertinence des solutions mises en œuvre.

Rencontre maire et conseil de quartier

Le Maire souhaite recevoir chaque conseil de quartier en Mairie pour un temps d'échange. Le conseil de quartier proposera des dates à la mairie.

Visite de l'îlot du 88 rue de Ménilmontant

La Ville de Paris par l'intermédiaire de Paris Habitat propose un projet d'habitat social à destination des étudiant-e-s au 88 rue de Ménilmontant. L'ensemble des bâtiments commerciaux en cœur d'îlot serait confié à la Bellevilloise. Le projet de 2016 ne peut être réalisé, la construction en fond de parcelle sur un terrain trop instable s'avère impossible. La modification du projet réserve encore une part importante à l'établissement de la rue Boyer.

Le 88 rue de Ménilmontant, lieu emblématique (le squat de la Miroiterie) et stratégique dans un quartier dense et populaire en pleine transformation, mérite un projet réellement concerté, en lien avec les besoins des habitants et les enjeux environnementaux !

Le Collectif 88 Ménilmontant demande à la Mairie de faire la concertation que le conseil de Paris avait voté en ... décembre 2015.

Les habitant-e-s, les artisan-ne-s et les commerçant-e-s doivent être consultés pour que ce lieu réponde aux besoins et aux envies du quartier. Que la participation citoyenne soit réellement mise en œuvre dans notre arrondissement est essentielle !

Le Collectif 88 Ménilmontant invite à visiter l'îlot le dimanche 13 mars à 15h. Rendez-vous devant le 88. Les riverains du 84 rue Ménilmontant, de la rue Boyer, de la rue Juillet ouvriront leurs portes.

Points divers

Information sur la fête de quartier du Bas Belleville du 18 juin

La fête de quartier du Bas Belleville se déroulera sur la place Alphonse Allais le 18 juin 2022. Afin de faire participer le maximum d'habitants à cette manifestation festive, un World Café sera organisé le vendredi 18 mars à 18h00, en collaboration avec Stratagème, à la Maison du Bas Belleville, 30 rue Ramponneau, afin de recueillir les souhaits des habitants pour les animations et activités de cette fête du 18 juin.

Points non discutés par manque de temps et ordre du jour trop conséquent :

- l'organisation de la commission communication (journal du conseil de quartier, blog, outils de communication, ...)
- le point sur la concertation autour du PLU ,
- la rénovation du pavillon Carré de Baudouin.